

Print ISSN: 2617-4766

E-ISSN: 2617-4774

Đamá Nínáv

REVUE INTERDISCIPLINAIRE
LETTRES, ARTS ET SCIENCES HUMAINES



Revue trimestrielle - N° 23, SEPTEMBRE 2026

REVUE TRIMESTRIELLE - N° 23 Đamá Nínáv | REVUE INTERDISCIPLINAIRE LETTRES, ARTS ET SCIENCES

Mise en page et Impression

IMPRIMERIE ST LOUIS

53, Rue N'ZARA Doulassamé Face Première Eglise Baptiste du TOGO

BP: 61536 / Tel Bureau: (228) 22 22 10 45 / Mobile : (228) 90 12 37 30

E-mail: imprimerie.stlouis@yahoo.fr



SJIFactor - Scientific Journal Impact Factor

E-mail : evaluation@sjifactor.com

Website : <http://sjifactor.com/>

SJIF 2026 = 7.918 (Scientific Journal Impact Factor Value for 2026).

SJIF Impact Factor Evaluation [SJIF 2026 = 7.918]

"Dama Ninao" est une revue scientifique interdisciplinaire qui accepte et publie tous les articles relevant des Lettres, Arts et Sciences Humaines. A cet effet, elle s'intéresse aux études et théories littéraires, linguistiques, sociologiques, philosophiques, anthropologiques et historico-géographiques. La Revue "Dama Ninao", entendu "L'Entente" en langue kabyè du Nord Togo, est créée dans l'intention de matérialiser la mondialisation ou la globalisation qui s'opère avec l'esprit d'équipe et d'échanges et la désuétude du monde autarcique. Le monde scientifique universitaire ne peut échapper à cet esprit d'équipe qui fonde un creuset où « le fer aiguisé le fer », les échanges se croisent, puis s'entremêlent pour aboutir à une reconstruction des connaissances scientifiques individuelles dans la collectivité.

La Revue Dama Ninao nous renvoie à la Civilisation de l'Universel du poète sénégalais Léopold Sédar Senghor, qui prône la porosité des âmes avec l'acceptation de l'autre, de ce qu'il dispose d'utile pour mon avancement : sa civilisation, sa culture, sa langue ... Elle se fonde notamment sur la philosophie de Paul Ricœur qui préconise la perception de Soi-même comme un autre. Considérer soi-même comme un autre aux yeux de l'autre, nous amènerait à faire taire nos distensions et ressentiments afin de redimensionner notre espace, reconstruire notre histoire et notre société.

La Revue Dama Ninao s'est inspirée de la nature. Des insectes en miniature nous produisent de bels chefs-d'œuvre architecturaux, conjuguent leur génie créateur et leur force dans la patience et dans la tolérance. Ils créent des œuvres monumentales qui dépassent l'entendement humain, les termitières. A cet effet, la nature semble nous parler, nous guider, nous instruire dans le silence. Seules ces créations nous interpellent sans autant faire de nous des disciples. Comme la termitière qui, pour la plupart du temps, est une composante de maillons surgissant de la même matière, la Revue Dama Ninao se veut une termitière scientifique dont les enseignants-chercheurs en sont les maillons.

Au confluent de diverses sciences, la Revue Dama Ninao se propose de promouvoir la recherche scientifique et universitaire en impulsant le dialogue interdisciplinaire, le dialogue entre divers champs disciplinaires et divers contributeurs du monde universitaire.

Professeur Koutchoukalo TCHASSIM

Université de Lomé

ADMINISTRATION DE LA REVUE

Directeur de publication et rédacteur en chef :

Professeur TCHASSIM Koutchoukalo, Université de Lomé

Directeur de rédaction :

Professeur Arthur MUKENGUE, Université de Rhodes (Afrique du sud)

Comité Scientifique

Professeur Yaovi AKAKPO, Université de Lomé (Togo), Professeur Kodjona KADANGA, Université de Lomé (Togo), Professeur Xavier GARNIER, Université Paris 3 (France), Professeur Norbert VIGNONDE, Université de Bordeaux (France), Professeur Adama COULIBALY, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire), Professeur Okri Pascal TOSSOU, Université d'Abomey-Calavi (Bénin), Professeur Mamadou KANDJI, Université Cheikh Anta Diop (Sénégal), Professeur Komla Messan NUBUKPO, Université de Lomé (Togo), Professeur Amadou LY, Université Cheikh Anta Diop (Sénégal), Professeur Kazaro TASSOU, Université de Lomé (Togo), Professeur Dotsè YIGBE, Université de Lomé (Togo), Professeur Kodjo AFAGLA, Université de Lomé (Togo), Professeur Alain-Joseph SISSAO, Institut des Sciences des Sociétés (Burkina Faso), Professeur Komla Essowè ESSIZEWA, Université de Lomé (Togo), Professeur Gneba KOKORA, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire), Professeur Louis OBOU, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire), Professeur Ataféï PEWISSI, Université de Lomé (Togo), Professeur Vicente Enrique Montes Nogales, Universidad de Oviedo (Espagne), Professeur Mamadou FAYE, Université Cheikh Anta Diop (Sénégal), Professeur Akila AHOULI, Université de Lomé.

Comité de lecture

Professeur Koutchoukalo TCHASSIM, Université de Lomé, Professeur Gbati NAPO, Université de Lomé, Professeur Didier AMELA, Université de Lomé, Professeur Komi KOUVON, Université de Lomé, Dr Komi BEGEDOU, Université de Lomé, Dr Koffi Dodzi NOUVLO, Dr Kpatimbi TYR, Université de Lomé, Dr Madis KROUMA, Université de Lomé, Professeur Arthur MUKENGUE, Université de Rhodes (Afrique du Sud), Professeur Xolali MOUMOUNI-AGBOKE, Université de Lomé, Dr Anoumou AMEKUDJI (MC), Université de Lomé, Professeur Raphaël YEBOU, Université d'Abomey-Calavi (Bénin), Professeur Essodina Kokou PERE-KEZIMA, Université de Lomé, Professeur Follygan HETCHELI, Université de Lomé, Dr Ernest BASSANE (MC), Université Norbert Zongo de Koudougou (Burkina Faso), Professeur Komi Xolali AVEGNON, Ecole Normale Supérieure d'Atakpamé, Dr Ulrich-Ariel YEKE, Université Omar Bongo (Gabon), Dr Kokou AWOKOU (MC), Université de Lomé, Dr Gnabana PIDABI (MC), Ecole Normale Supérieure d'Atakpamé (Togo), Dr Bilakani TONYEME (MC), Dr Banabia LONGA, Université de Lomé, Dr Bantchin NAPAKOU (MC), Université de Lomé, Candide Achille Ayayi KOUAWO (MC) Université de Lomé, Dr Kossi Wonouvo GNAGNON, Université de Lomé, Dr Lodegaena Bassantea KPASSAGOU, Université de Lomé, Dr Weinpanga A. ANDOU (MC), Université de Lomé, Dr Napo GNANE (MC), Université de Lomé, Professeur Cal Komla AVONO, Université de Lomé, Dr Mohsen ZAMANI, Université de Tehran (Iran).

Revue Dama Ninao Print-ISSN 2617-4766 E-ISSN 2617-4774

E-mail : revuedamaninao@gmail.com; infos@revuedamaninao.net

Revue Dama

Comité de rédaction

Professeur Koutchoukalo TCHASSIM, Dr Wonouvo GNAGNON, Dr DOUHADJI Kossi, Dr Mohsen ZAMANI, Université de Tehran.

Secrétariat : HOGNON Komi Mosé

Contact : revuedamaninao@gmail.com

Site Internet de la Revue Dama Ninao : <https://revuedamaninao.net/>

LIGNE EDITORIALE DE LA REVUE DAMA NINAO

Dama Ninao est une revue scientifique internationale. Dans cette perspective, les textes que nous acceptons en français ou anglais sont sélectionnés par le comité scientifique et de lecture en raison de leur originalité, des intérêts qu'ils présentent aux plans africain et international et de leur rigueur scientifique. Les articles que notre revue publie doivent respecter les normes éditoriales suivantes :

La taille des articles

Volume : 10 à 15 pages ; interligne 1.5, police 12 pour le corps du texte et les courtes citations ; police 11 pour les longues citations, Times New Roman, les références des citations doivent être incorporées dans le texte. Exemple : Guy Rocher (1968, p. 29), pas de référence en foot-notes à l'exception de quelques commentaires.

Ordre logique du texte

- Un **TITRE** en caractère d'imprimerie et en gras. Le titre ne doit pas être trop long ;
- **Nom et prénom(s)** du contributeur ou des contributeurs, **nom de l'institution** d'appartenance, **adresse mail**
- Un **Résumé (Abstract)** de 8 lignes en français et anglais, en interligne simple, suivi de 6 **Mots clés (Key words)**
- Une **Introduction** : elle doit avoir une problématique, une méthode et une structure.
- Un **Développement** : les articulations du développement du texte doivent-être titrées comme suit :

1-Pour le **Titre** de la première section

1-1-Pour le **Titre** de la première sous-section

1-2- Pour le **Titre** de la deuxième sous-section

2- Pour le **Titre** de la deuxième section

2-1-Pour le **Titre** de la première sous-section

2-2- Pour le **Titre** de la deuxième sous-section

3- Pour le **Titre** de la troisième section (si l'auteur de l'article le souhaite)

-Une **Conclusion** : elle doit être courte, précise et concise en mettant en relief l'authenticité des résultats de la recherche.

- **Références bibliographiques** (Mentionner uniquement les auteurs cités)

Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Zone titre, Lieu de publication, Zone Editeur. Exemples :

- AMIN Samir, 1996, *Les défis de la mondialisation*, Paris, L'Harmattan.
- BERGER Gaston, 1967, *L'homme moderne et son éducation*, Paris, PUF.
- DIAGNE Souleymane Bachir, 2003, « Islam et philosophie. Leçons d'une rencontre », *Diogène*, 202, p. 145-151. (Pour les articles).

Typographie française

- La Revue Dama Ninao s'interdit tout soulignement et toute mise de quelque caractère que ce soit en gras.
- Les auteurs doivent respecter la typographie française concernant la ponctuation, l'écriture des noms, les abréviations...

Tableaux, schémas et illustrations

En cas d'utilisation des tableaux, ceux-ci doivent être numérotés en chiffre romains selon l'ordre de leur apparition dans le texte. Ils doivent comporter un titre précis et une source. Les schémas et illustrations doivent être numérotés en chiffres arabes selon l'ordre de leur apparition dans le texte.

Soumission des manuscrits

Tous les manuscrits doivent être soumis uniquement par voie électronique à l'adresse suivante : revuedamaninao@gmail.com/infos@revuedamaninao.net. Tous les échanges entre le secrétariat de la revue et l'auteur se feront uniquement par internet, il importe donc de fournir un mail actif que l'auteur consulte très régulièrement et d'envoyer toutes les informations relatives au processus de publication des articles uniquement par mail. Les frais d'instruction de l'article sont de **20000f** payables immédiatement au moment de l'envoi de l'article. À l'issue de l'instruction, si l'article est retenu, l'auteur paie les frais d'insertion qui s'élèvent à **30.000f**. Les frais d'instruction et d'insertion s'élèvent donc à **50.000f** payables par transfert, frais de

transfert y compris. Le paiement des frais d’insertion donne droit à un tiré à part. Si un auteur achète un exemplaire, les frais d’envoi sont à sa charge. Les frais de gravure des clichés, des schémas et l’expédition des tirés à part (pour ceux qui voudraient les avoir par la poste) sont à la charge des auteurs. La Revue Dama Ninao paraît trimestriellement. Toute soumission doit parvenir au secrétariat de la rédaction un mois voire deux semaines (délai de rigueur) avant la publication du numéro dans lequel l’article pourra être inséré. Pour toute information, envoyez un mail à : revuedamaninao@gmail.com/infos@revuedamaninao.net ou visitez le site de la revue : www.revuedamaninao.net.

Evaluation par les pairs

Les instructeurs à qui la revue affecte les articles de leur spécialité, doivent les lire avec rigueur, rejeter tout article dont le contenu est en inadéquation avec le titre et/ou dont le raisonnement n’offre pas une qualité scientifique, faire des propositions pour l’amélioration dudit article, renvoyer l’auteur de l’article à la ligne éditoriale de la revue au cas où elle n’est pas respectée. Ils se doivent notamment de vérifier, par le biais d’internet, si le même article n’est pas déjà publié dans une revue en ligne.

Objectifs et portée

La revue Dama Ninao, de par son nom qui signifie « entente », a pour objectifs :

- de matérialiser le monde universitaire qui est un creuset où « le fer aiguise le fer », les échanges se croisent, puis s’entremêlent pour aboutir à une reconstruction des connaissances scientifiques individuelles dans la collectivité ;
- de promouvoir la recherche scientifique et universitaire en impulsant le dialogue interdisciplinaire, le dialogue entre divers champs disciplinaires et divers contributeurs du monde universitaire.

La revue Dama Ninao a une portée scientifique et sociale. A cet effet, elle publie tous les articles relevant des Lettres, Arts et Sciences Humaines et s’intéresse aux études et théories littéraires, linguistiques, sociologiques, philosophiques, anthropologiques et historico-géographiques sur appel à contribution thématique (colloque) ou varia. Elle est un espace de rencontre, de construction et de reconstruction des réseaux relationnels et scientifiques.

Professeur Koutchoukalo TCHASSIM

Université de Lomé

SOMMAIRE

1. **L'ARABE TCHADIEN : UN PATRIMOINE LINGUISTIQUE COMMUN
POUR LES TCHADIENS**----- 16
DADI CHIDI Abderaman, Université de Sahara de Faya (Tchad)
2. **FACTEURS ASSOCIÉS À L'ABANDON SCOLAIRE DES ÉLÈVES DU
SECONDAIRE 1 DANS LA COMMUNE DE ZIO 1 AU TOGO**----- 33
AKLAMANU Kokutsè Essé, Université de Lomé (Togo)
BAGAN Dègnon, Université de Lomé(Togo)
3. **LES INTERDÉPENDANCES PROFESSIONNELLES ET LA
COORDINATION SOCIALE DANS UN PORT DE PÊCHE ARTISANALE :
ANALYSE SOCIOLOGIQUE DU PORT DE PÊCHE DE COTONOU (BÉNIN)**
----- 50
AKPABIE Adoté Akué, Université de Lomé (Togo)
4. **TENURE FONCIÈRE COUTUMIÈRE ET ACCÈS DES MIGRANTS À LA
TERRE EN CÔTE D'IVOIRE : ÉTUDE COMPARATIVE À TABOU,
KATIOLA ET BOUAKÉ** ----- 73
KOUACOU Anzian, Université Peleforo GON COULIBALY (Côte d'Ivoire)
5. **LES DROITS DE LA FEMME ET LE POLITIQUEMENT CORRECT : LES
AMBIVALENCES D'UNE POLITIQUE DU GENRE** ----- 89
BAHIN Lessbet Arnold, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
6. **GESTION DES DÉCHETS MÉDICAUX ET DÉGRADATION DE
L'ENVIRONNEMENT DANS LES CENTRES DE SANTÉ PUBLICS
URBAINS À YAMOOUSSOUKRO (CENTRE DE LA CÔTE D'IVOIRE)** ---- 105
AYEMOU Anvo Pierre, Université Alassane Ouattara Bouaké (Côte d'Ivoire)
7. **ANALYSE DES COUTS DE PRODUCTION DES SOINS PAR LES CENTRE
SANTE DE REFERENCE : (LE CENTRE SANTE DE REFERENCE DE
KALABANCORO BAMAKO, MALI)** ----- 127
BERTHE Lassina, Université Yambo Ouologuem Bamako, Mali
CAMARA Oumar, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
TRAORE Lamine, Faculté des Sciences Economistes et de Gestion (Mali)

8. LA VIRTÙ CONTRE LA VERTU : QUAND MACHIAVEL INTERROGE LA JUSTICE SOCIALE COMME FONDEMENT DE LA BONNE GOUVERNANCE.----- 145
BOTTY Bi Naga Landry, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
9. CATÉGORISATION SOCIALE ET CONSTRUCTION NATIONALE DANS LE DISCOURS POLITIQUE DE CISSÉ BACONGO ----- 158
PRAO Bini Kouamé, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire),
KONAN Yao Gatien, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
COULIBALY Lidwine Aminata, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
10. RESPONSABILITE SOCIETALE DES ENTREPRISES PRIVEES ET IDENTIFICATION ORGANISATIONNELLE DES SALAIRES : LE CAS DE LA ZONE INDUSTRIELLE DE YOPOUGON A ABIDJAN ----- 177
AKA Blainson Alain, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire)
11. INCIDENCES DE LA GESTION DE LA FORET CLASSÉE DE TIENFALA SUR L'ENVIRONNEMENT AU MALI----- 195
BOCOUM Moussa Fadiala, Institut de Pédagogie Universitaire (Mali)
12. TYPOLOGIE DES ENGINS ET DES TECHNIQUES DE PÊCHE DANS LA RÉGION DE LA NAWA (CÔTE D'IVOIRE)----- 214
YAPO CHILÉ NADÈGE ÉPSE KOUAKO, Université de San Pedro (San Pedro-Côte d'Ivoire)
13. LA FALACIA DEL ANALISIS TEMATICO: CUANDO EL TEXTO SE VUELVE EXCUSA----- 236
SEKA Christophe Emmanuel, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
14. TOPONYMIE DE LA VILLE DE KORHOGO : ENTRE COGNITION, IMAGINAIRE LINGUISTIQUE, DISCOURS RAPPORTÉ ET RÉALITÉ SOCIOHISTORIQUE ----- 260
DIABY Aïssata, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire)
15. STRATÉGIES CATHARTIQUES À TRAVERS LES PRESTATIONS DES MUTUELLES ET GROUPES D'ASSISTANCE EN SITUATION DE DEUIL À BRAZZAVILLE----- 271
DIAFOUKA Bitsoua Fanely Flore Sandrine Épse Loussakoumounou, Université Marien Ngouabi (Congo)

16. LES FAAFOUË – GOSSAN DE GBÊKÊKRO À KOUASSIBLEKRO, 1865-1900 ----- 291
Dr DJANGO Kouassi Roger, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
Dr KOFFI Kouassi Serge, Université Jean Lorougnon Guédé (Côte d'Ivoire)
17. L'ÉCRITURE INCLUSIVE COMME VECTEUR DE DÉCONSTRUCTION MORPHOSYNTAXIQUE DU FRANÇAIS : ENJEUX STRUCTURELS, SOCIOLINGUISTIQUES ET POSTURES NORMATIVES ----- 309
DOSSO Tiémoko, Université Félix-Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire)
DIABY Aïssata, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire)
KRAMO Kouadio Emile, Institut Pédagogique National de l'enseignement technique et Professionnel (Côte d'Ivoire)
18. LA MARE DE DJIKADAN À KOUNADOU-MARÉNA : UN PATRIMOINE COMMUNAUTAIRE ET CULTUREL MENACÉ PAR LES PRÉDATEURS DE L'ENVIRONNEMENT EN GUINÉE ----- 327
Dr BAMBA Fatoumata, Université Julius Nyerere de Kankan (Guinée)
19. L'ONOMASTIQUE DANS LE FILS DE-LA-FEMME-MÂLE : BLA YASSOUA ET AWLIMBA TANKAN, FONDEMENTS D'UN PACTE NARRATIF. ----- 347
Dr KOFFI Céline Omo épouse AHO, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
Dr/MC SANOGO Amidou, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire)
20. L'APPORT DE LA TRADITION ÉGYPTIENNE DANS LA CONCEPTION DE L'ÉDUCATION PLATONICIENNE : UN REJET DE LA MODERNITÉ ? ----- 367
BROU Nanou Pierre, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
21. THE REALISTIC DEPICTION OF WAR IN *THE RED BADGE OF COURAGE* BY STEPHEN CRANE, *ALL QUIET ON THE WESTERN FRONT* BY ERICH MARIA REMARQUE AND *A RUMOR OF WAR* BY PHILIP CAPUTO ----- 386
Dr. MBODJI Papa Ibrahima, Université Gaston Berger de Saint-Louis (Sénégal)

22. LE TISSAGE BAULÉ, UN SAVOIR-FAIRE ANCESTRAL ENTRE
TRADITION ET MODERNITÉ ----- 406
YAO Élisabeth, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
DJAMALA Kouadio Alexandre, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
23. LE FONCTIONNEMENT STYLÉMATIQUE DANS *L'ÉTAT Z'HÉROS OU
LA GUERRE DES GAOUS* DE MAURICE BANDAMAN : ÉVALUATION
STYLISTIQUE D'UNE TRANSGÉNÉRICITÉ ROMANESQUE ----- 429
SILUÉ Gomongo Nargawélé, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
ADOU Essi Victoire Anaëlle, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
24. L'INFLUENCE DES POLITIQUES DE QUALITE DE VIE ET CONDITIONS
DE TRAVAIL SUR LA SATISFACTION : CAS DE MACHINE BRIQUE
(TOGO)----- 448
GBANDEY Sadjì N'Gbansohfi, Université de Lomé (Togo)
SOSOE Kodjo, Université de Lomé (Togo)
25. LA GREVE AU LYCEE MODERNE D'ODIENNE EN 1984 : REVELATEUR
DE TENSIONS SOCIALES DANS UNE COTE D'IVOIRE EN CRISE ----- 466
GUEU Paul, enseignant-chercheur, Université Alassane Ouattara (Côte
d'Ivoire)
TRAORÉ Siaka, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
26. ÉCOCRITIQUE ET ONOMASTIQUE : LES NOMS DES MANDÉS DU
NORD ET RELATIONS CULTURELLES À LA NATURE ----- 488
KROUWA Jean de Dieu, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
YAO Kounandy Joseph, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
27. LE DISPOSITIF HYBRIDE À L'UNIVERSITÉ DE LOMÉ : PROCESSUS
D'INTÉGRATION TECHNOPÉDAGOGIQUE ET TRANSFORMATION DES
PRATIQUES PÉDAGOGIQUES ----- 503
KABRAITCHUKA Ditorga Essotolom, Université de Lomé (Togo)
KOUAWO Candide Achille Ayayi, Université de Lomé (Togo)
28. DE LA CHANSON POPULAIRE SENEGALAISE : STRATEGIES CONTRE-
DISCURSIVES FEMINISTES.----- 522
KANE Nafissatou, Université Gaston Berger de St-Louis (Sénégal)
SY Kalidou Seydou, Université Gaston Berger de St-Louis (Sénégal)

- 29. DETERMINANTS LIES AUX PRATIQUES D’ALIMENTATION DES ENFANTS DANS LE CERCLE DE YOROSSO (REGION DE SIKASSO, AU MALI)----- 545**
BERTHE Kassoum,ED DESSLA (Mali)
KEITA Amara, Université de Labé (Guinée)
Docteur BERTHE Lassina, Université Yambo Ouologuem de Bamako (Mali)
- 30. POUVOIR, VIOLENCE ET COHÉSION SOCIALE EN AFRIQUE CONTEMPORAINE : QUELLE ARTICULATION AU REGARD DE LA PENSÉE MACHIAVÉLIENNE ?----- 561**
KOFFI Brou Dieudonné, Institut National Supérieur des Arts et de l’Action Culturelle (INSAAC) (Côte d’Ivoire)
DADI CHIDI Abderaman, Université de Sahara de Faya (Tchad)
- 31. SUJET : CHEIKH ANTA DIOP ET LA RECONVERSION DU REGARD EN AFRIQUE ----- 579**
KONÉ Moussa, Université Alassane Ouattara (Côte d’Ivoire)
SILUÉ Laragnon, Université Alassane Ouattara (Côte d’Ivoire)
- 32. LA GESTION DES DONNÉES ACADÉMIQUES DANS LES UNIVERSITÉS PUBLIQUES DU TOGO : DÉFIS ORGANISATIONNELS ET PERSPECTIVES POUR UN SYSTÈME D’INFORMATION INTÉGRÉ ---- 597**
KPADONOU Kossi Paulin, Université de Lomé (Togo)
Dr SONHAYE Kondi Napo, Université de Lomé (Togo)
- 33. FREINS AU DÉPISTAGE DU CANCER DU COL DE L’UTÉRUS EN CÔTE D’IVOIRE CHEZ LA JEUNE FEMME EN MILIEU UNIVERSITAIRE : CAS DES ÉTUDIANTES DE LICENCE 3 ET MASTER 1 DE L’INSAAC. ----- 625**
KOUAME Akissi Marie-Noëlle, Institut National Supérieur des Arts et de l’Action Culturelle (Côte d’Ivoire)
- 34. POÉSIE ET CINÉMA CHEZ J. PRÉVERT : SIMPLICITÉ, SINGULARITÉ ET PROCÉDÉS CINÉMATOGRAPHIQUES DANS L’ÉCRITURE POÉTIQUE ----- 642**
KOUAMÉ Kouadio Judicaël, Université Alassane Ouattara (Côte d’Ivoire)
KOUADIO N’Guessan Antoine, Université Alassane Ouattara (Côte d’Ivoire)

35. ESTANCAMIENTO Y DESMORONAMIENTO EN *HISTORIA DE UNA ESCALERA* DE ANTONIO BUERO VALLEJO ----- 661
KOUASSI Kouassi Mathieu, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
SIGNO Abenan Christine, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
N'GUESSAN Aya Martine, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
36. L'AUTONOMISATION DES FEMMES A L'EPREUVE DES RAPPORTS SOCIAUX DE SEXE DANS LES COMMUNAUTES CACAOYERES A GRAND ZATTRY (COTE D'IVOIRE) ----- 676
DIABY Maimouna, Université Jean Lorougnon Guédéde Daloa (Cote d'Ivoire)
BLA Ypodé Guéaybomin Emmanuel, Université Polytechnique de San Pedro (Cote d'Ivoire)
37. ART ET RÉVOLTE CHEZ ALBERT CAMUS : L'ART COMME REFUS ET CONSENTEMENT ----- 697
SILUÉ Laragnon, Université Alassane Ouattara (Cote d'Ivoire)
38. EXTRACURRICULAR ENGLISH CLUB PRACTICES AND ENGLISH FOR SPECIFIC PURPOSES LEARNING: AN EMPIRICAL STUDY AT THE UNIVERSITY OF PARAKOU ----- 709
HOUNNOU Azoua Mathias, University of Parakou (Bénin)
ADJOHA Bienvenu, University of Abomey-Calavi (Bénin)
YOKOSSI Daniel, University of Abomey-Calavi (Bénin)
KODJO SONOU Théophile Gbègninou, University of Abomey-Calavi (Bénin)
39. EXPÉRIENCE PSYCHOLOGIQUE ET SOCIALE D'UNE MÈRE CONFRONTÉE AUX HOSPITALISATIONS REPETÉES DE SON ENFANT ATTEINT DE DRÉPANOCYTOSE : ÉTUDE QUALITATIVE DE CAS. --- 724
MOUALOU NZIGOU Carelle Ariana épouse MAVIOKA, Université OMAR BONGO (Gabon)
40. LE CONTRAT SOCIAL CHEZ LOCKE : PRINCIPE NORMATIF D'UN ÉTAT DE DROIT ----- 744
N'GUESSAN Ikpé Guy-Serge Alain, Université Alassane Ouattara (Cote d'Ivoire)
KOUASSI N'goh Thomas, Université Alassane Ouattara (Cote d'Ivoire)

41. **DES SAO-KOTOKO AUX SAO-DESCENDANTS : LES POSSIBILITÉS D'UNE OUVERTURE AUX AUTRES ----- 758**
GUEDALLA Oumar, Université de Maroua (Cameroun)
42. **VERS UN ENVIRONNEMENT FAVORABLE AU DÉVELOPPEMENT DE LA PETITE ENFANCE EN RÉPUBLIQUE DE GUINÉE : PROPOSITIONS ISSUES DES ACTEURS INSTITUTIONNELS ET DES ACTEURS OPERATIONNELS.----- 773**
TOLNO Niouma, PhD, Université Général Lansana Conté (Guinée)
BARRY Oumar, Université Cheikh Anta Diop (Sénégal)
KAMANO Pascal, Institut Supérieur des Sciences de l'Éducation de Guinée, ISSEG/Lambanyi (Guinée)
43. **RESILIENCIA MAYA FRENTE AL EMPEÑO INQUISITORIAL. RELECTURA DE *MEMORIA DEL FUEGO*. LOS NACIMIENTOS DE EDUARDO GALEANO ----- 790**
SAKOUM Bonzallé Hervé, Université Alassane Ouattara (Cote d'Ivoire)
44. **DENOTATION, CONNOTATION ET PRODUCTION DU SENS DANS THE RIVER BETWEEN DE NGUGI WA THIONG'O: UNE ANALYSE SEMIOTIQUE DES SIGNES CULTURELS ET RELIGIEUX ----- 804**
SANGARE Siaka, Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan (Côte d'Ivoire)
45. **AUTONOMISATION ÉCONOMIQUE DECLARÉE DES VENDEURS DE FRIPERIE À BINGERVILLE (CÔTE D'IVOIRE) : PROFILS ET FACTEURS ASSOCIÉS ----- 823**
SERI-YAPI Zohonon Sylvie Céline, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire)
GUEU Gogbeu Gaston, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire)
46. **CARTOGRAPHIE DE LA DISTRIBUTION SPATIALE DES RISQUES NATURELS ET DES MÉNAGES AFFECTÉS DANS LES CENTRES URBAINS DE KORHOGO, SINÉMATIALI ET M'BENGUÉ (NORD DE LA CÔTE D'IVOIRE) ----- 843**
SORO Seydou Kadodjomon, Université Péléforo GON COULIBALY (Côte d'Ivoire)
TRAORE N'Gambêh Lanzéni, Université Péléforo GON COULIBALY (Côte d'Ivoire)

47. DE LA POLITIQUE À L'ACTION : COHÉRENCE STRATÉGIQUE ET DÉFIS D'OPÉRATIONNALISATION DE LA POLITIQUE DU NUMÉRIQUE ÉDUCATIF AU TOGO----- 863
SOULE Abdoul-Bassitou, Université de Lomé (Togo)
KOUAWO Candide Achille Ayayi, Université de Lomé (Togo)
48. RÉALISME ET IDÉOLOGIE DANS *L'APPEL DES ARÈNES* D'AMINATA SOW FALL : UNE ANALYSE SÉMIOLOGIQUE DES PERSONNAGES ET DES ESPACES ----- 883
ROUDÉ Taïgba Guillaume, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire) Côte d'Ivoire)
49. DE L'ÉMOTION À L'ACTION : L'ART COMME MOTEUR DU VÉCU HUMAIN ----- 900
THIAM Aboubekr, Université Numérique Cheikh Hamidou Kane (Sénégal)
DIATTA Abdou Simbandy, Musée des Civilisations Noires (Sénégal)
50. LES REPRESENTATIONS SOCIALES DU TOURISME ET DE SES METIERS DANS LE GRAND LOME ET LA REGION MARITIME AU TOGO ----- 920
TOKPA Komlan, IRES-RDEC (Togo)
NAPO Gbati, Université de Lomé (Togo)
51. ECRITURE DE *LE FILS-DE-LA-FEMME-MÂLE* DE MAURICE BANDAMAN : ENTRE LITTÉRATURE ORALE, ESTHÉTIQUES BAROQUE ET POSTMODERNE----- 944
TOTI Bawa, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
52. LE PROFESSEUR HUGUES MOUCKAGA : HERITAGE TRANSDISCIPLINAIRE DE L'ANTIQUITE ROMAINE A L'ANTIQUITE EGYPTIENNE A L'UNIVERSITE MARIEN NGOUABI ----- 963
YOKA ELONGO Vianney Jean Wolfgon, Université Marien Ngouabi (Cameroun)
MAKOKI Hugues Gildas, Université Marien Ngouabi (Cameroun)
YEKA-YEKA OKONDZA Guytal, Université Marien Ngouabi (Cameroun)

- 53. CULTURE RAP BURKINABÈ ET LA NÉGRITUDE : APPROCHE
COMPARÉE DE DEUX EXPRESSIONS POÉTIQUES DE L'IDENTITÉ
NOIRE ----- 981**
GARBA Wendmy Désiré, Université virtuelle du Burkina Faso
YAGO Gérard , Université virtuelle du Burkina Faso
- 54. LES ANTHROPONYMES BRON : UNE LITTÉRATURE
D'IDENTIFICATION ET DE VALORISATION DE LA NATURE ----- 1004**
FANNY Yacouba, Université Péléforo GON COULIBALY (Côte d'Ivoire)
- 55. DIFFICILE ACCÈS À LA PROPRIÉTÉ FONCIÈRE, MARGINALISATION
DANS LA CACAOCULTURE ET RÉSILIENCE FÉMININE DANS LE
DÉPARTEMENT DE BIANKOUMA (OUEST IVOIRIEN) ----- 1020**
YEO Nogodji Jean, Université Alassane OUATTARA (Côte d'Ivoire)
DRO Gué Dieudonné, Université Alassane OUATTARA (Côte d'Ivoire)
SOUMAHORO Manlé, Université Alassane OUATTARA (Côte d'Ivoire)
- 56. MUTATION DE LA MAIN-D'ŒUVRE AGRICOLE NON MARCHANDE EN
MAIN-D'ŒUVRE AGRICOLE MARCHANDE, UN ENJEU SOCIO-
ECONOMIQUE POUR LES PAYSANS DE LA SOUS-PRÉFECTURE DE
TAFIRÉ (CENTRE-NORD DE LA CÔTE D'IVOIRE).----- 1041**
YEO Watagaman Paul, Université Alassane OUATTARA (Côte d'Ivoire)
- 57. GOUVERNANCE DES SOCIÉTÉS COOPÉRATIVES CACAOYÈRES DE
BARRY – CALLEBAUT DANS LE ZONE DE SINFRA (CENTRE OUEST DE
LA COTE D'IVOIRE)----- 1060**
ZOMBO Jean Philippe, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
ASSEMIAN Bossoma Ange Chrystelle, Université Félix Houphouët Boigny
(Côte d'Ivoire)
- 58. ÉDUCATION THÉÂTRALE DANS LES LYCEES ET COLLEGES ET
CHANGEMENT D'APPROCHES ÉDUCATIVES POUR UNE ÉLITE
IVOIRIENNE RESPONSABLE----- 1075**
MABA Tagbo Victor, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action
Culturelle (Côte d'Ivoire)

L'AUTONOMISATION DES FEMMES A L'EPREUVE DES RAPPORTS SOCIAUX DE SEXE DANS LES COMMUNAUTES CACAOYERES A GRAND ZATTRY (COTE D'IVOIRE)

DIABY Maimouna

Enseignant-chercheur,

Université Jean Lorougnon Guédéde Daloa (Cote d'Ivoire)

&

BLA Ypodé Guéaybomin Emmanuel

Enseignant-chercheur,

Université Polytechnique de San Pedro (Cote d'Ivoire)

Résumé : Intégrées aux programmes de lutte contre le travail des enfants dans la cacaoculture, les Associations villageoises d'épargne et de crédit (AVEC) sont présentées comme un levier d'autonomisation des femmes. À Grand Zattri, pourtant, les absences aux réunions, les cotisations irrégulières et les défections se multiplient. Fondée sur une enquête qualitative menée à Kéitadougou, Lakawêkro et Sérigbangan (14 entretiens individuels, deux focus groups, observation directe), cette étude montre que ce désengagement ne relève pas d'un désintérêt. Il procède des rapports sociaux de sexe : double journée de travail, contrôle implicite du conjoint sur le temps et les revenus féminins, injonction au sacrifice de la « bonne épouse ». Les AVEC reproduisent aussi des hiérarchies entre femmes, fondées sur la maîtrise de l'écrit, qui humilient les moins scolarisées. Le retrait s'apparente alors à un compromis patriarcal destiné à préserver la paix conjugale et la respectabilité sociale. Sans prise en compte de ces normes de genre, l'autonomisation promise reste fragile.

Mots clés : rapports sociaux de sexe ; autonomisation des femmes ; AVEC ; compromis patriarcal ; domination symbolique.

Abstract : Embedded in programmes to combat child labour in cocoa farming, Village Savings and Loan Associations (VSLAs) are promoted as a lever for women's empowerment. In Grand Zattri, however, missed meetings, irregular contributions and withdrawals are increasingly common. Drawing on a qualitative study conducted in Kéitadougou, Lakawêkro and Sérigbangan (14 individual interviews, two focus groups and direct observation), this article shows that such disengagement does not reflect a lack of interest. It stems from gender relations: the double working day, husbands' implicit control over women's time and income, and the moral expectation that a "good wife" sacrifices herself for the household. VSLAs also reproduce hierarchies among women based on literacy, which humiliate those with little schooling. Withdrawal thus operates as a patriarchal bargain aimed at preserving

marital peace and social respectability. Without addressing these gender norms, the promised empowerment remains fragile.

Keywords: gender relations; women's empowerment; VSLA; patriarchal bargain; symbolic domination.

Introduction

En Côte d'Ivoire, le cacao constitue une ressource stratégique. Il représente près de 40 % des exportations de marchandises (Banque mondiale, 2019, p. 5) et environ 14 % du PIB (Banque mondiale, 2019, p. 29), la BCEAO estimant sa contribution à la richesse nationale à près de 20 % (BCEAO, 2014, p. 5). La filière mobilise près d'un million de producteurs et fait vivre environ cinq millions de personnes (Banque mondiale, 2019, p. 9). Le travail des enfants y demeure pourtant répandu, sous des formes qui varient selon les tâches et les contextes de production (Buono et Babo, 2013, p. 69-84) : en 2018-2019, environ 790 000 enfants étaient concernés (NORC, 2020). La pauvreté touche en outre 54,9 % des producteurs (Banque mondiale, 2019, p. 11), et les femmes, qui ne représentent que 4 % des exploitants (Banque mondiale, 2019, p. 31), figurent parmi les plus exposées.

Pour répondre à ces défis, plusieurs projets ont été engagés autour de la protection de l'enfance. Le projet « Protection de l'enfant dans les plantations de cacao », déployé à Grand Zattri, notamment à Mahiéoua, Lakawêkro, Sérigbangan et Kéitadougou¹, s'appuie sur des Associations Villageoises d'Épargne et de Crédit (AVEC). Ces groupes de 15 à 30 membres, principalement destinés aux femmes, combinent épargne, crédit, formation et appui aux activités génératrices de revenus

¹ Ces informations ont été obtenues dans un document rapport intitulé « Protection de l'enfant dans les plantations de cacao » des ONG Save the children et l'organisation pour l'assistance sanitaire en zone urbaine et rurale (ORASUR) au cours de la collecte de données menée en 2021 dans le cadre de travaux de doctorat sur le travail des enfants dans la cacaoculture dans la sous-préfecture de Grand Zattri.

(AGR), afin de renforcer la résilience des ménages et de limiter le recours au travail des enfants (ICI, 2025)².

Les données de terrain révèlent pourtant une participation inégale des femmes : absences aux réunions, cotisations irrégulières, implication différenciée dans les AGR. Deux questions en découlent. Quelles contraintes sociales freinent la participation des femmes aux AVEC ? Et quels enjeux socio-économiques et communautaires cette faible participation soulève-t-elle, dans un contexte de lutte contre le travail des enfants et de promotion de la résilience locale ?

Les dispositifs de microfinance destinés aux femmes postulent souvent un renforcement automatique de leur pouvoir économique et social. Or l'autonomisation suppose l'élargissement de la capacité à faire des choix stratégiques là où elle était refusée, ce qui excède le simple accès aux ressources (Kabeer, 1999, p. 437). Au Bangladesh, une part importante des prêts accordés aux femmes était contrôlée par les hommes du ménage (Goetz et Sen Gupta, 1996, p. 45-63). Dans les communautés cacaoyères, l'allocation des revenus au sein du ménage conditionne de même la capacité des femmes à épargner (Kiewisch, 2015, p. 497-513), et l'International Initiative Cocoa (ICI) compte parmi les obstacles à leur participation aux AVEC les normes sociales, l'analphabétisme, des horaires inadaptés et les tensions conjugales que suscite leur autonomie (ICI, 2025).

Ces obstacles renvoient aux rapports sociaux de sexe. La division sexuelle du travail obéit à un principe de séparation et à un principe hiérarchique qui valorise le travail masculin (Kergoat, 2000, p. 36), tandis que le travail des femmes est approprié dans le cadre familial (Delphy, 1970, p. 157-172). Leur accès à l'espace public, aux ressources et aux instances communautaires dépend souvent de l'autorisation du conjoint ou des autorités masculines, si bien qu'elles négocient leur marge d'action à

² <https://www.cocoainitiative.org/sites/default/files/media-files/ici-rapport-annuel-2025-fr.pdf>

l'intérieur de l'ordre patriarcal plutôt qu'elles ne le contestent (Kandiyoti, 1988, p. 274-290). Cette étude, structurée en trois sections, analyse donc la faible participation des femmes aux AVEC de Grand Zattray à la lumière des rapports sociaux de sexe et des logiques d'adaptation féminines, en mobilisant un modèle théorique articulant trois approches complémentaires

1. Ancrage théorique et méthodologie de recherche

1.1. Ancrage théorique

La participation variable des femmes aux groupements AVEC pourrait sembler relever de contraintes immédiates : manque de temps, faiblesse des revenus, éloignement des lieux de réunion. Elle renvoie en réalité à des mécanismes sociaux plus profonds. Pour en rendre compte, cette étude mobilise un cadre conceptuel articulé autour de trois notions : les rapports sociaux de sexe, le compromis patriarcal et la domination symbolique. Chacune éclaire une dimension de cette participation, respectivement structurelle, stratégique et symbolique.

La théorie des rapports sociaux de sexe permet d'abord de saisir comment les normes de genre organisent la division du travail, l'accès aux ressources et la légitimité sociale. La division sexuelle du travail repose sur un principe de séparation entre travaux masculins et féminins et sur un principe hiérarchique qui accorde davantage de valeur au travail des hommes (Kergoat, 2000, p. 36). Le travail des femmes, domestique comme productif, est en outre approprié dans le cadre familial (Delphy, 1970, p. 157-172). Ces mécanismes maintiennent les femmes dans une position subordonnée et pèsent directement sur le temps et les ressources qu'elles peuvent consacrer aux AVEC.

Le concept de compromis patriarcal met ensuite en lumière la part stratégique des conduites féminines. Kandiyoti montre que les femmes n'affrontent pas l'ordre patriarcal de front, mais négocient à l'intérieur de ses contraintes pour préserver leur sécurité et leurs marges d'action (Kandiyoti, 1988, p. 275). Les absences aux réunions, l'irrégularité des cotisations ou le retrait des AGR peuvent alors se lire comme des

arbitrages : préserver la paix conjugale, ménager la respectabilité sociale, éviter d'apparaître comme concurrentes de l'autorité masculine.

La domination symbolique aide enfin à comprendre pourquoi ces arbitrages paraissent souvent aller de soi. Bourdieu décrit une violence « douce » et largement invisible, qui s'exerce avec l'adhésion de celles et ceux qui la subissent, parce que les schèmes de perception du dominant ont été incorporés (Bourdieu, 1998, p. 7). Certaines femmes peuvent ainsi tenir pour naturelle une moindre implication dans les initiatives collectives, sans qu'aucune interdiction explicite ne soit nécessaire.

Articulées, ces trois approches dépassent une lecture strictement fonctionnelle de la non-participation. Elles en révèlent les racines structurelles, les logiques stratégiques et les ressorts symboliques.

1.2. Méthodologie de recherche

L'étude a été réalisée dans trois localités de la sous-préfecture de Grand-Zattry : Kéitadougou, Lakawêkro et Sérigbangan, retenues en raison de leur participation au projet « Protection de l'enfant dans les plantations de cacao » mis en œuvre par Save the Children et ORASUR, avec l'implication des groupements AVEC.

Une approche qualitative fondée sur la phénoménologie interprétative a été privilégiée afin de comprendre les expériences et les perceptions des acteurs concernant la participation des femmes aux AVEC (Smith, 2010). Les participants ont été sélectionnés selon un échantillonnage raisonné, en fonction de leur implication dans les AVEC et de leur capacité à fournir des informations pertinentes.

La collecte a reposé sur 14 entretiens individuels réalisés auprès de femmes membres (06) ou anciens membres des AVEC (03), de responsables de groupements (03) et de superviseurs (02), ainsi que sur deux focus groups, l'un avec 08 femmes et l'autre avec 07 hommes. Une observation directe des activités des AVEC a également permis d'appréhender le déroulement des réunions, la participation des femmes, les prises de décision et les interactions entre membres. La collecte a été poursuivie jusqu'à saturation des informations

Les données issues des entretiens et des focus groups ont été enregistrées, retranscrites intégralement et anonymisées, puis codées et regroupées en catégories thématiques. Les notes d'observation ont été organisées selon les mêmes catégories afin de faciliter la comparaison. Une triangulation des sources et des techniques de collecte a ensuite été effectuée en confrontant les discours des femmes, des hommes, des responsables et des superviseurs aux pratiques observées sur le terrain. Cette triangulation a permis de relever les convergences, les complémentarités et les éventuelles divergences entre les données recueillies.

Les données recueillies ont été retranscrites et soumises à une analyse thématique de contenu (Paillé & Mucchielli, 2021). Elles ont été regroupées autour des contraintes de participation, des responsabilités familiales, des représentations des rôles de genre et du fonctionnement des AVEC. Les résultats sont présentés de manière thématique, à partir des catégories émergées des données, et illustrés par des extraits d'entretiens et de focus groups, ainsi que par les observations de terrain.

2. Résultats

2.1. La hiérarchisation intra-féminine comme recomposition des rapports de domination symbolique dans les AVEC

Si les associations villageoises d'épargne et de crédit (AVEC) ont été conçues comme des espaces inclusifs d'autonomisation économique et de renforcement du pouvoir d'agir des femmes, force est de constater qu'elles reproduisent paradoxalement des hiérarchies et des dominations au sein du groupe féminin. En effet, les postes de présidente ou de secrétaire deviennent des lieux de légitimation d'un pouvoir informel, souvent basé sur le capital scolaire, la maîtrise des règles institutionnelles ou la capacité à parler au nom du collectif. Ces rôles confèrent à certaines femmes une autorité symbolique leur permettant d'imposer des normes de comportement et des jugements sociaux. Or, ce pouvoir loin d'être neutre, peut devenir oppressif pour les femmes plus vulnérables (femmes au foyer, analphabètes ou surchargées de tâches domestiques) qui se sentent dévalorisées ou infantilisées au sein du dispositif. C'est précisément ce que révèle le verbatim :

« Moi j'ai arrêté AVEC à cause de la présidente et la secrétaire. Elles même savent que nous sommes toutes des femmes au foyer. Si tu quittes au champ, tu dois arranger les choses à la maison avant de venir à la réunion. Mais quand tu viens un peu en retard net, elles vont parler sur toi on dirait leur fille. Moi je ne peux pas accepter ça. » (Femme membre AVEC, Lakawêkro)

Ainsi, l'AVEC, espace de solidarité, se mue en espace d'exclusion symbolique. En effet, la comparaison entre le discours des responsables et celui d'une à sa fille révèle une subordination humiliante : l'asymétrie de pouvoir devient morale et sociale, suscitant un retrait comme forme de résistance silencieuse. En outre, les rapports sociaux de sexe se reproduisent au sein même du groupe féminin, certaines femmes adoptant des postures autoritaires fondées sur un capital différencié.

2.2. L'expérience du déclassement symbolique : la lecture-écriture comme source d'humiliation

Dans les espaces communautaires comme les AVEC, conçus pour favoriser la solidarité et l'autonomisation, la maîtrise de la lecture et de l'écriture devient, au-delà de sa fonction utilitaire, un marqueur de distinction sociale. En effet, selon Bourdieu (1979), le capital culturel confère une légitimité symbolique qui reconfigure les rapports de pouvoir au sein même du groupe féminin. Ainsi, les femmes alphabétisées accèdent à des rôles décisionnels ou à une visibilité accrue. Inversement, pour les femmes non scolarisées, souvent plus âgées et assignées à la sphère domestique, cette situation engendre un déclassement symbolique. Dès lors, elles ne se sentent pas seulement exclues fonctionnellement, mais aussi dévalorisées socialement. Ce sentiment se manifeste, toutefois, moins par des conflits ouverts que par des regards, des propos ou des attitudes perçues comme humiliantes, qui traduisent une hiérarchisation informelle fondée sur l'accès à l'écrit.

« C'est pour éviter les discussions inutiles et les palabres que moi je ne vais plus aux réunions de mon groupe. Si quelque chose qui doit nous aider ne doit pas nous diviser. Pour éviter tout ça, je préfère rester chez moi parce que je ne peux pas accepter que les petites filles, parce qu'elles savent lire et écrire, elles vont parler sur moi à cause de AVEC. » (Femme membre AVEC, Lakawêkro)

Dans ce verbatim, l'expression « petites filles » revêt une valeur hautement symbolique. En effet, elle illustre une inversion de l'ordre traditionnel des statuts, où la vieillesse est normalement associée à l'autorité. Dès lors, la compétence scripturale supprime l'âge comme critère de reconnaissance sociale, constituant pour les aînées une rupture dans l'équilibre symbolique des rôles féminins. Ce renversement fragilise leur identité sociale et les conduit à se retirer des groupements pour préserver leur dignité. En ce sens, leur retrait ne saurait être interprété comme un désintérêt, mais bien comme une stratégie de préservation du capital symbolique.

Ainsi, la non-maîtrise de l'écrit devient un facteur de marginalisation silencieuse, transformant un dispositif d'autonomisation en espace de reproduction des inégalités entre femmes.

2.3. L'appropriation des normes consensuelles comme déclencheur de conflits communautaires dans les AVEC

Les AVEC reposent, en principe, sur une gouvernance participative fondée sur le consensus collectif, à travers l'élaboration conjointe de statuts, de règles de fonctionnement et de mécanismes de contribution (jour des réunions, montants des parts, sanctions en cas d'absence). Ce cadre normatif, censé favoriser l'engagement équitable et la coresponsabilité, se heurte cependant à une fragilité dans sa mise en œuvre, révélant les tensions structurelles qui traversent les relations sociales dans les communautés rurales.

« C'est vraiment difficile avec nos sœurs, on a toutes fait les statuts et règlement intérieur de notre groupement ensemble, on a choisi le jour, l'heure et les parts à payer. Mais quand le jour de la réunion arrive, elles viennent en retard d'autres même ne viennent pas; quand tu parles, elles se fâchent et elles disent qu'on parle sur elles et ça devient des palabres souvent. » (Secrétaire AVEC, Lakawêkro)

Ce propos révèle un décalage entre la norme formelle et les pratiques effectives. En effet, les retards et absences répétées, bien qu'encadrés par des règles communes, génèrent une incompréhension, voire une rupture de confiance entre membres. Dès lors, cette tension prend la forme de palabres, terme culturellement

chargé désignant à la fois conflits, joutes verbales et désordres communautaires. Or, selon Reynaud (1989), le non-alignement entre norme formelle et norme effective engendre un climat d'ambiguïté normative, où les rappels à l'ordre sont perçus comme des attaques personnelles plutôt que comme des mécanismes légitimes.

De ce fait, la régulation communautaire devient instable, traversée par des logiques de rivalité et de susceptibilité. Par conséquent, la gouvernance AVEC perd son efficacité inclusive, et certaines femmes optent pour un retrait silencieux.

2.4. La division sexuelle du travail comme cadre contraignant la participation des femmes aux activités des groupements

2.4.1. Une surcharge invisible : la double journée des femmes rurales

Dans les communautés cacaoyères de Grand-Zattry, les femmes assument simultanément des fonctions productives et reproductives. Or, ce double rôle, souvent considéré comme « naturel », ne bénéficie d'aucune reconnaissance institutionnelle formelle. Il en résulte une surcharge de travail quotidienne, socialement intériorisée, mais rarement prise en compte dans les programmes d'autonomisation comme les AVEC. En effet, ces dispositifs partent du postulat erroné d'une disponibilité féminine équivalente à celle des hommes, sans intégrer les contraintes structurelles de genre. Dès lors, en présumant qu'elles peuvent librement participer aux réunions ou cotiser régulièrement, les AVEC occultent une réalité : les femmes doivent en permanence arbitrer entre survie familiale et engagement communautaire, tension qui se solde souvent par leur retrait comme l'illustre ce verbatim : « Tous les jours aller au champ, faire les travaux de la maison et aller aux réunions des AVEC, ce n'est pas facile. C'est difficile de faire toutes ces choses en même temps à cause du temps. » (Femme membre AVEC, Lakawêkro)

Ce témoignage rend visible l'impossibilité matérielle et temporelle d'assumer des engagements parallèles. Il traduit aussi un vécu d'épuisement quotidien, révélateur d'une division sexuée du travail qui ne laisse aucun espace pour l'autonomisation économique. Or, en négligeant cette surcharge invisible, les

dispositifs AVEC risquent de n'être accessibles qu'à une minorité de femmes bénéficiant d'un appui familial ou d'une relative disponibilité. Dès lors, ils laissent de côté la majorité silencieuse, prise dans la spirale du travail domestique non reconnu. Ainsi, au-delà de la charge elle-même, c'est l'organisation genrée du temps qui conditionne l'accès réel à la participation communautaire.

2.4.2. Le temps comme ressource genrée : une inégalité structurelle d'accès à la participation

Dans les sociétés rurales patriarcales, le temps est une ressource profondément marquée par les rapports sociaux de sexe. En effet, tandis que les hommes disposent d'un temps flexible et contrôlé individuellement, les femmes sont enfermées dans une temporalité fragmentée, dictée par les injonctions domestiques et agricoles. Ce déséquilibre structurel freine leur participation régulière aux AVEC. Dès lors, la division sexuelle du travail leur attribue de multiples charges invisibles (repas, soins aux enfants, corvées, appui agricole) sans possibilité de délégation. Or, ce surinvestissement reproductif génère un épuisement cumulatif qui réduit leur capacité à honorer des engagements collectifs. Ainsi, leur désengagement n'est pas un choix, mais la conséquence d'une organisation inégalitaire du temps comme on peut le lire dans cet extrait de discours d'une Présidente d'AVEC.

« Notre groupement ne fonctionne plus bien, beaucoup de femmes ne viennent plus aux réunions. Quand je passe chez elles pour savoir pourquoi elles ne viennent pas, la plupart d'entre elles disent que c'est le temps. Aller au champ, revenir et faire les travaux de la maison leur prend assez de temps donc elles sont fatiguées. Ça fait qu'elles ne peuvent pas venir aux réunions. » (Présidente AVEC, Sérigbangan)

Ce constat montre que la « disponibilité » est une illusion d'égalité, puisque les femmes n'ont aucun espace de replis pour s'investir dans des actions collectives. En effet, ce temps confisqué reproduit les inégalités, invisibilisant leurs efforts tout en renforçant leur marginalisation dans les espaces décisionnels. Dès lors, faute de politiques d'accompagnement adaptées (garde d'enfants, répartition des tâches, flexibilité horaire), les AVEC risquent de devenir des dispositifs sélectifs, profitant à une minorité de femmes disposant d'un capital temps exceptionnel.

Ainsi, l'inégalité d'accès au temps libre constitue une barrière silencieuse mais décisive à l'autonomisation économique, révélant le contrôle social et familial exercé sur l'usage du temps des femmes, particulièrement incarné par la figure conjugale.

2.4.3. Le contrôle implicite du mari sur le temps des femmes : une contrainte patriarcale silencieuse

Dans les communautés rurales étudiées, la gestion du temps des femmes n'est pas autonome : elle est enchâssée dans une organisation conjugale patriarcale où l'homme, même silencieusement, reste le garant de la légitimité des engagements féminins. Dès lors, la disponibilité temporelle des femmes pour les réunions AVEC est implicitement régulée par les attentes maritales, qui priorisent tâches agricoles, domestiques et familiales. Or, ce contrôle n'opère pas par coercition directe, mais à travers pressions sociales, silences normatifs et peurs intériorisées, où toute activité extra-domestique peut être interprétée comme une négligence du foyer ou une remise en cause de l'ordre conjugal. Ainsi, les données révèlent cette tension discrète entre engagement communautaire et conformité au rôle d'épouse dévouée, comme l'illustre le témoignage d'un superviseur AVEC :

« C'est vraiment très difficile pour beaucoup de femmes dans ces villages de participer aux réunions et aux autres activités organisées par les groupements, parce qu'elles sont obligées de travailler à tout moment pour pouvoir nourrir leurs familles. Si elles ne sont pas au champ avec leurs maris, elles sont en train de faire un petit commerce. Je ne suis pas sûr que leurs maris acceptent toujours de laisser les travaux domestiques pour les causes des AVEC. »
(Superviseur AVEC, Kéitadougou)

Explicitement, l'analyse révèle une dépendance conjugale non dite : la femme anticipe la réaction de son mari et adapte sa conduite, même sans interdiction formelle. Dès lors, l'espace-temps communautaire des AVEC, censé favoriser l'émancipation, entre en conflit avec l'ordre conjugal traditionnel, qui assigne à la femme un rôle de soutien ininterrompu.

En définitive, la non-participation s'interprète moins comme un désintérêt que comme l'effet d'une contrainte diffuse et intériorisée, faisant de la gestion du temps

féminin un lieu de renégociation souvent défavorable entre attentes patriarcales et opportunités de transformation sociale.

2.5. L'économie domestique sous contrôle patriarcal : entre arbitrage et injonction au sacrifice

Dans les communautés agricoles investiguées, l'économie domestique reste un espace de contraintes structurelles pour les femmes. En effet, ces dernières sont soumises à un arbitrage permanent entre les besoins des familles et les obligations communautaires. En outre, ces femmes sont fragilisées par une vulnérabilité financière systémique et astreintes à un sacrifice moral naturalisé. Aussi, subissent-elles une domination patriciale qui perpétue leur subordination économique.

2.5.1. L'arbitrage économique quotidien : entre nécessité familiale et obligations communautaires

Dans les communautés cacaoyères étudiées, les femmes vivent une tension constante entre deux exigences apparemment incompatibles : répondre aux besoins économiques du foyer et s'engager dans les AVEC. Or, cet arbitrage s'inscrit dans une rationalité sociale contrainte, façonnée par les rôles de genre. En effet, selon la logique domestique dominante, toute ressource féminine doit d'abord servir à l'entretien du ménage (alimentation, éducation des enfants) avant toute initiative externe. Dès lors, l'implication dans les AVEC devient une charge concurrente, parfois perçue comme un acte de déloyauté. Ainsi, le dilemme est autant moral qu'économique : contribuer renforcerait l'autonomie à moyen terme, mais peut être vécu comme une mise en péril immédiate de la survie familiale. Ce décalage entre idéal collectif et réalité matérielle génère un coût symbolique élevé (honte, culpabilité, humiliation), comme l'illustre le témoignage suivant :

« Pour avoir toujours l'argent pour payer les parts, ce n'est pas facile au village ici. Or quand tu vas aux réunions que tu ne paies pas ta part et puis tes amies paient pour elles, ça fait honte. Petit que tu gagnes aussi, si tu veux enlever 500 F dedans pour venir payer part de AVEC, tu ne peux pas payer un peu de poisson pour la sauce à la maison... » (Femme membre AVEC, Kéitadougou)

Dans un tel contexte émerge un mécanisme de reproduction des inégalités selon Bourdieu (1979), où l'impossibilité d'épargner, loin de traduire un défaut de volonté, est le produit de conditions objectives d'existence. En effet, l'honneur féminin reste profondément lié à la capacité de satisfaire les besoins immédiats du foyer, bien plus qu'à l'atteinte d'un idéal d'indépendance économique. En somme, le retrait ou l'irrégularité de la participation aux AVEC n'est pas un simple choix individuel, mais l'expression d'un arbitrage douloureux entre deux légitimités : celle de la communauté et celle du foyer, avec une préférence quasi systématique pour cette dernière. Ainsi, la vulnérabilité financière des femmes ne peut être comprise indépendamment du cadre patriarcal qui structure l'économie domestique.

2.5.2. La vulnérabilité financière des femmes : symptôme d'une économie patriarcale du quotidien

La faible capacité des femmes à honorer leurs engagements dans les AVEC révèle une réalité structurelle : celle d'une économie domestique sous contrôle patriarcal, où elles produisent des revenus sans en maîtriser l'usage ni la finalité. En effet, leur contribution, souvent perçue comme secondaire, n'ouvre pas de droit réel à la décision financière. Dès lors, ce contrôle relève d'une domination économique genrée (Bourdieu, 1998), où le capital économique féminin reste soumis à une régulation masculine implicite. Ainsi, consacrer une part de ses gains aux cotisations AVEC peut être vécu comme une transgression silencieuse. Par conséquent, leur vulnérabilité financière tient autant à la faiblesse de leurs revenus qu'à leur absence d'autonomie dans l'allocation des ressources, créant une tension permanente entre exigences collectives et réalité vécue, comme l'illustre le témoignage suivant :

« Faire quelque chose au village ici et voir tout le monde participer à cette chose, c'est très compliqué. Elles étaient toutes d'accord pour les parts et les réunions. Mais maintenant quand on convoque pour venir payer les parts pour la caisse, elles disent qu'elles n'ont pas d'argent... » (Présidente AVEC, Sérigbangan)

Dans cette logique de domination symbolique (Bourdieu, 1998), la participation économique des femmes se heurte à une norme intériorisée de

dévouement au foyer. En effet, l'injonction morale au sacrifice repose sur l'idée que la « bonne épouse » doit placer les besoins familiaux au-dessus de toute ambition personnelle, y compris l'autonomisation. Dès lors, ce cadre normatif valorise l'abnégation et la retenue comme vertus féminines, renforçant l'idée qu'investir dans une AVEC serait égoïste, voire subversif. Ainsi, cette pression sociale contraint les femmes à arbitrer en faveur du foyer, souvent au prix de leur épanouissement économique. Par conséquent, certaines, bien qu'adhérant aux objectifs des AVEC, se retirent ou s'impliquent marginalement pour ne pas s'écarter de l'image socialement valorisée de la femme discrète et dévouée, faisant du renoncement un acte de conformité à l'ordre patriarcal.

2.5.3. L'injonction morale au sacrifice féminin comme reproduction symbolique de la soumission

Au cœur des arbitrages économiques que doivent effectuer les femmes se niche une injonction morale profondément intériorisée : celle de se sacrifier pour le bien-être du foyer. En effet, dans les sociétés rurales patriarcales, la figure de la femme responsable est indissociable de sa capacité à se mettre en retrait de ses propres besoins. Dès lors, cette logique repose sur une construction sociale du rôle féminin comme fondamentalement tourné vers le don de soi, le soin et la préservation de l'unité familiale. Ainsi, participer activement à une AVEC, en y versant une part financière régulière, n'est pas un acte neutre : cela représente une forme d'autonomie budgétaire pouvant être perçue comme un acte égoïste, voire une rupture symbolique vis-à-vis du devoir conjugal. Par conséquent, face à cette pression morale, certaines femmes, bien que conscientes de l'intérêt des AVEC, choisissent de se retirer pour éviter d'être perçues comme transgressives. Ce retrait constitue alors une stratégie de conformité aux attentes sociales qui, en apparence, protège leur image de « bonne épouse », mais entretient en réalité le cycle de soumission symbolique et d'invisibilisation économique des femmes.

2.6. Le retrait comme stratégie d'évitement du conflit conjugal et du déclassement symbolique

Le retrait des femmes des espaces communautaires ne relève pas seulement de contraintes pratiques : il s'inscrit dans un système de normes conjugales qui façonne leurs choix et leurs marges d'action. Entre l'obligation de préserver l'image de la « bonne épouse » et l'intériorisation des rapports de domination, la participation communautaire peut progressivement apparaître comme une transgression des rôles attendus. Ainsi, derrière l'absence des femmes se dessine un processus plus profond de renoncement à l'autonomisation et de reproduction des rapports sociaux de genre.

2.6.1. Le poids des normes conjugales dans la participation communautaire féminine

Dans les sociétés rurales comme celles de Grand-Zattry, marquées par une structuration patriarcale des relations familiales, la participation des femmes à la vie communautaire, y compris économique, reste largement subordonnée à leur position dans le couple. En effet, le mari incarne la figure centrale de l'autorité, influençant directement ou indirectement les choix de son épouse, notamment son engagement dans les AVEC. Dès lors, ce pouvoir se manifeste souvent par des injonctions implicites à la conformité aux rôles traditionnels (discretion, obéissance, disponibilité familiale). Ainsi, toute activité perçue comme perturbatrice de cet équilibre peut générer des tensions conjugales. Par conséquent, les femmes intériorisent ces attentes et adaptent leurs comportements pour préserver l'autorité maritale. Cette stratégie d'adaptation relève de ce que Kandiyoti (1988) nomme le compromis patriarcal : un ajustement permanent par lequel les femmes renoncent partiellement à leurs aspirations pour garantir la stabilité du foyer.

Ce compromis est clairement exprimé dans le témoignage suivant :

« Ce n'est pas à cause d'AVEC je vais toujours avoir des histoires avec mon mari. Quand AVEC n'était pas venu, on mangeait même si on n'économisait pas de l'argent, on faisait un peu un peu pour s'occuper de nos enfants. C'est mon mari et c'est lui qui est l'homme et s'il dit que quelque chose ne lui plaît pas je dois arrêter. » (Femme membre AVEC, Sérigbangan)

Tel que formulé, ce discours traduit une hiérarchie conjugale intériorisée, où la parole masculine constitue la norme décisionnelle ultime. En effet, l'autonomisation économique est perçue comme secondaire face à l'autorité du mari, et le retrait des AVEC devient un moyen de préserver l'ordre conjugal. Dès lors, ce retrait n'est pas qu'individuel : il incarne une stratégie collective de reproduction de la paix domestique.

Ainsi, les choix féminins de participation communautaire doivent se lire à la lumière de cette contrainte intériorisée, l'espace AVEC entrant en tension avec des structures de pouvoir où le contrôle masculin reste omniprésent, même sans coercition explicite.

2.6.2. La préservation du statut moral et social de « bonne épouse »

Dans les sociétés rurales fortement marquées par l'ordre patriarcal, la figure idéale de la femme reste associée à celle de la « bonne épouse » : discrète, disponible, soumise et dévouée à son foyer. En effet, cette norme de genre intériorisée conditionne la reconnaissance et la valeur accordées aux femmes. Dès lors, toute initiative personnelle, même visant à améliorer les conditions de vie familiales, peut être interprétée comme une transgression, surtout sans l'approbation du mari. Ainsi, une femme fréquentant une AVEC malgré la désapprobation de son époux risque d'être perçue comme rebelle, voire socialement instable, s'exposant à une perte de légitimité morale. Ce phénomène correspond au déclassement symbolique (Bourdieu, 1998) : une altération du statut social fondée sur l'écart entre comportement individuel et attentes collectives. Par conséquent, de nombreuses femmes préfèrent se retirer des AVEC pour préserver leur réputation d'« épouse respectable ». Ce retrait, forme de régulation sociale par anticipation, révèle la fragilité des projets d'autonomisation ignorant la centralité du statut moral féminin dans les dynamiques locales de pouvoir et de reconnaissance.

2.6.3. L'intériorisation des rapports de domination et le renoncement à l'autonomisation

Ce qui frappe dans les discours recueillis, ce n'est pas seulement la soumission aux normes conjugales, mais bien une adhésion profonde et intériorisée à l'ordre patriarcal, considéré comme naturel, légitime et indiscutable. Autrement dit, les femmes ne se contentent pas de se conformer aux attentes de leurs maris par peur d'un conflit : elles ont intégré l'idée selon laquelle l'homme est, par essence, le détenteur de l'autorité domestique, et que contester cette autorité reviendrait à menacer l'équilibre du foyer. Dans cette logique, la domination masculine ne s'impose pas de manière coercitive, mais fonctionne comme un ordre symbolique incorporé (Bourdieu, 1998). En effet, la légitimité du pouvoir masculin est normalisée par l'éducation, la socialisation et les rapports de dépendance économique. Dès lors, même lorsqu'il empêche un projet d'autonomisation, ce pouvoir est rarement remis en cause. Ainsi, les femmes adhèrent aux valeurs de loyauté conjugale, d'obéissance et de disponibilité totale, considérant qu'une bonne épouse ne doit pas perturber l'ordre établi. Or, cette intériorisation se traduit par un renoncement volontaire à des initiatives pourtant jugées bénéfiques, comme la participation aux AVEC. Par conséquent, l'autonomisation promise par ces dispositifs devient paradoxale : bien qu'elle vise à améliorer les conditions économiques des femmes, elle entre en contradiction avec les structures familiales traditionnelles, perçues comme prioritaires. Face à cette tension, le retrait volontaire prend le sens d'une stratégie de protection sociale et identitaire : en se retirant, les femmes évitent les conflits, préservent leur statut de « bonne épouse » et maintiennent leur position dans l'ordre symbolique du foyer, au prix d'un renoncement personnel.

Ainsi, l'enjeu n'est pas seulement économique, mais profondément culturel et structurel, révélant les limites des dispositifs d'autonomisation lorsqu'ils ignorent les dynamiques de pouvoir et les normes genrées régissant les espaces familiaux.

3. Discussion des résultats

La présente étude met en évidence les tensions structurelles qui entravent la participation des femmes aux dispositifs d'autonomisation économique dans les communautés cacaoyères, notamment à travers les AVEC. Cette dynamique trouve un éclairage théorique pertinent dans les travaux de Pierre Bourdieu (1979, 1998), selon lesquels les rapports de pouvoir ne se manifestent pas uniquement par la contrainte visible, mais s'exercent surtout de manière symbolique, à travers des structures intériorisées que les individus reproduisent inconsciemment. Le capital culturel – ici représenté par la maîtrise de la lecture et de l'écriture – devient ainsi un marqueur de distinction sociale, conférant à certaines femmes un pouvoir décisionnel informel, tandis que les femmes analphabètes vivent un déclassement symbolique et un sentiment d'illégitimité.

Par ailleurs, cette situation se conjugue avec la « double journée » décrite par Danièle Kergoat (2000), selon laquelle les femmes cumulent travail reproductif et productif, sans reconnaissance ni répit. La surcharge de travail et la rareté du temps libre deviennent alors des obstacles invisibles mais déterminants à leur engagement. Cette contrainte est renforcée par ce que Deniz Kandiyoti (1988) nomme le « compromis patriarcal » : un mécanisme d'auto-ajustement des femmes aux normes sociales traditionnelles pour éviter les conflits conjugaux ou communautaires. Ainsi, le retrait des femmes des AVEC ne relève pas d'un désintérêt, mais d'une stratégie de préservation du capital symbolique familial et conjugal.

En somme, l'étude montre que l'autonomisation économique, bien qu'institutionnellement promue, se heurte à des logiques de domination symbolique et à des injonctions normatives genrées, qui appellent à repenser les programmes d'accompagnement dans une perspective véritablement sensible au genre et à la justice sociale.

Conclusion

Initier des mécanismes institutionnels pour lutter contre les précarités économiques et sociales des femmes en milieu rural revient à agir directement sur les fondements de la cohésion sociale et de la stabilité communautaire. Dans les sociétés rurales cacaoyères, la femme occupe une place centrale dans la régulation sociale, les équilibres domestiques et la reproduction des systèmes identitaires collectifs. Elle n'est pas seulement bénéficiaire d'un projet d'autonomisation, mais un acteur structurant de la vie communautaire. Par conséquent, aborder les problématiques liées à l'autonomisation financière et sociale des femmes, c'est nécessairement interroger les dynamiques plus larges de la vie des communautés concernées : rapports de genre, normes de respectabilité, hiérarchies symboliques et rôles conjugaux. L'initiative des AVEC, bien qu'ambitieuse et porteuse de transformation, ne saurait produire des effets durables sans une reconnaissance explicite de ces réalités sociales. Imposer les AVEC comme unique réponse aux précarités féminines, sans tenir compte des représentations différenciées associées à la condition féminine, à la figure de l'épouse et aux normes sociales en vigueur, risque de fragiliser davantage les femmes qu'il prétend aider. Toute action en faveur de leur autonomisation doit donc s'appuyer sur une lecture fine des rapports sociaux locaux, afin de construire des dispositifs plus inclusifs, négociés, et véritablement transformatifs.

Références bibliographiques

ADJAMAGBO Agnès, 2011, *Autonomisation économique des femmes en Afrique de l'Ouest : Leçons tirées des approches participatives et recommandations*, Ouagadougou, CEDEF.

BANQUE CENTRALE DES ÉTATS DE L'AFRIQUE DE L'OUEST (BCEAO), 2014, *Rapport annuel 2014*, Dakar, BCEAO.

BOURDIEU Pierre, 1979, *La distinction : Critique sociale du jugement*, Paris, Les Éditions de Minuit.

- BOURDIEU Pierre, 1998, *La domination masculine*, Paris, Éditions du Seuil.
- CHANT Sylvia, 2008, « The 'feminisation of poverty' and the 'feminisation' of anti-poverty programmes : room for revision ? », *The Journal of Development Studies*, 44(2), p. 165-197.
- CONSEIL DU CAFÉ-CACAO (CCC), 2014, *Rapport d'activités*, Abidjan, Ministère de l'Agriculture de Côte d'Ivoire.
- CORNWALL Andrea & EDWARDS Jenny, 2010, « Introduction : Negotiating empowerment », *IDS Bulletin*, 41(2), p. 1-9.
- DELPHY Christine, 1970, *L'ennemi principal*, Paris, Maspero.
- GNAMIEN Serge, 2008, *La filière cacao en Côte d'Ivoire : enjeux et perspectives*, Abidjan, CERAP.
- GOETZ Anne Marie & SEN GUPTA Rina, 1996, « Who takes the credit ? Gender, power, and control over loan use in rural credit programs in Bangladesh », *World Development*, 24(1), p. 45-63.
- KANDIYOTI Deniz, 1988, « Bargaining with patriarchy », *Gender and Society*, 2(3), p. 274-290.
- KERGOAT Danièle, 2000, « Division sexuelle du travail et rapports sociaux de sexe », *Les Cahiers du genre*, 28, p. 25-36.
- KONAN Ange, 2013, *Pauvreté rurale et politiques publiques en Côte d'Ivoire*, Abidjan, Université Félix Houphouët-Boigny.
- LIDA Kader, 2015, « Travail des enfants dans la cacaoculture : entre dénonciation internationale et réalités locales », *Revue des droits de l'enfant*, 7, p. 45-63.
- MAYOUX Linda, 2005, « Women's empowerment through sustainable microfinance : Rethinking best practice », *GENFINANCE Working Paper*, 1.
- PAILLÉ Pierre & MUCCHIELLI Alex, 2021, *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales* (5e éd.), Paris, Armand Colin.
- RAZAVI Shahra, 2007, « The political and social economy of care in a development context », *Gender and Development Programme Paper*, 3, UNRISD.
- SARDON Jean-Paul, 2006, *Structures familiales et rapports sociaux dans les sociétés africaines*, Paris, L'Harmattan.

SCOTT Joan Wallach, 1986, « Gender : A useful category of historical analysis », *The American Historical Review*, 91(5), p. 1053-1075.

SEN Amartya, 1999, *Development as Freedom*, Oxford, Oxford University Press.

SERY Ange Modeste, 2012, *Inégalités sociales et travail dans les zones de production de cacao en Côte d'Ivoire*, Abidjan, Université de Cocody.

SMITH Jonathan A., 2010, *Interpretative Phenomenological Analysis : Theory, Method and Research*, London, Sage Publications.

VERSCHUUR Christine, 2001, « Genre et développement : concepts et débats », *Nouvelles questions féministes*, 20(1), p. 15-43.